

## **Motion votée lors de l'AG de la section Languedoc Roussillon du 11 juin 2024**

### **Motion 1 CPJ**

La section Languedoc-Roussillon souhaite un bilan des CPJ et une communication sur le fiasco des CPJ.

### **Motion 2 : Amendement au thème 1.2.1.**

Après "Les chercheurs n'ont parfois pas les moyens minimaux pour travailler. Par exemple, sans contrat, il est difficile de pouvoir se déplacer même en France pour travailler avec des collègues. Le travail par audioconférence ou visioconférence ne suffit pas à un travail collectif de qualité. »

Ajouter : « **Dans le cas des disciplinaires expérimentales, les réactifs et équipements étant de plus en plus onéreux, l'absence de financement se traduit par un arrêt pur et simple des projets en cours, voire la fermeture des équipes de recherche concernées. »**

Après "Le système de distribution des financements est un système absurde qui empêche de travailler correctement. Il empêche de travailler celles et ceux qui n'ont pas les financements nécessaires pour mener leurs recherches à bien ».

Ajouter : « **Il conduit en outre à la stigmatisation des chercheurs sans financement, qui sont confrontés au sentiment d'échec, au découragement et à la souffrance au travail qui en découle. »**